



TRAVAIL EN ACTION

Et si nous refusons d'obéir ?
Marie-Anne Muysondt

Groupe & Société
Publication pédagogique d'éducation permanente



C.D.G.A.I.

CDGAI

Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse Institutionnelle asbl

Publication pédagogique d'éducation permanente



C.D.G.A.I.

Et si nous refusons d'obéir ?

Auteure

Marie-Anne Muyshondt

Concept et coordination

Marie-Anne Muyshondt - CDGAI

Collection Travail en action - 2016

Éditrice responsable : Chantal Faidherbe

Présidente du C.D.G.A.I.

Parc Scientifique du Sart Tilman

Rue Bois Saint-Jean, 9

B 4102 - Seraing - Belgique

TRAVAIL EN ACTION



Les publications pédagogiques d'éducation permanente du C.D.G.A.I.

La finalité de ces publications est de contribuer à construire des échanges de regards et de savoirs de tout type qui nous permettront collectivement d'élaborer une société plus humaine, plus «reliante» que celle qui domine actuellement. Fondée sur un système économique capitaliste qui encourage la concurrence de tous avec tous et sur une morale de la responsabilité, notre société fragilise les humains, fragmente leur psychisme et mutile de nombreuses dimensions d'eux-mêmes, les rendant plus vulnérables à toutes les formes de dominations et oppressions sociétales, institutionnelles, organisationnelles, groupales et interpersonnelles.

La collection Travail en action

Champ hautement investi socialement et économiquement aussi bien au niveau sociétal qu'institutionnel, organisationnel, groupal et individuel, le travail, ou notre absence de travail, s'impose dans notre environnement comme une manière de nous définir, de structurer nos vies, notre temps, nos espaces.

Il peut être source de notre emprisonnement mental et physique ou terrain propice à nous émanciper individuellement et collectivement.

Ces publications proposent une lecture critique du travail sous le prisme de la souffrance qui peut en résulter. Tout en se voulant dénonciatrices des mécanismes structurels qui produisent insidieusement ces souffrances, elles sont des grilles de lecture de l'expérience vécue ou écoutée par les acteurs des secteurs sociaux, socioculturels, de la santé et de l'économie sociale, dans l'intention d'initier ou de renforcer des cheminements individuels et collectifs vers de possibles issues.

INTENTIONS DE CE LIVRET

Contribuer à :

- Apporter des éléments de connaissance issus des travaux de Milgram à propos des mécanismes psychosociaux de la désobéissance à l'autorité ;
- Renforcer des attitudes d'autonomie, de participation active, de prises de conscience et de responsabilités sociales, sur base de l'analyse critique et rigoureuse des réalités sociales dans une perspective d'émancipation individuelle et collective ;
- Renforcer la conscience de soi-même et du contexte dans lequel on se situe, de nos actes et de leurs conséquences, de nos responsabilités, de nos engagements, des pressions que l'on met ou auxquelles on est confronté-e ;
- Renforcer la capacité à argumenter de façon rationnelle et factuelle face à des injonctions ou des ordres qui semblent préjudiciables pour soi ou pour d'autres ;
- Renforcer la capacité à poser de justes limites dans les relations privées ou professionnelles.

PUBLICS VISÉS

- Les coordinateurs et gestionnaires d'équipes et de projets du secteur non-marchand et de l'économie sociale ;
- Les responsables d'encadrement des services publics ;
- Les animateurs, formateurs, enseignants, coordinateurs, directeurs du secteur associatif, des services publics, des mutuelles et des syndicats ;
- Les travailleurs sociaux, psychologues, éducateurs, assistants sociaux ;
- Les enseignants, les intervenants des CPMS ;
- Les parties prenantes de la gestion des ressources humaines ;
- Toute personne intéressée, quel que soit son rôle ou son niveau de responsabilité au sein ou en dehors des organisations.

TRAVAIL EN ACTION

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	7
INTRODUCTION	9
Articuler savoirs issus du laboratoire et savoirs de l'expérience	9
Le processus réflexif comme pratique démocratique	10
Angle d'approche psychosociologique	12
DÉSObÉIR OU NE PAS DÉSObÉIR ?	15
L'expérience de Milgram	15
Impact de la situation	20
Efficacité du groupe	22
Effets du groupe	23
Représentations <i>a priori</i>	24
Conclusions politiques de Milgram ?	25
TENSION INTÉRIEURE	27
Empathie pour la victime	29
LES MODES DE RÉOLUTION DE LA TENSION	31
Les amortisseurs de tension	31
Les mécanismes psychologiques	32
LES FACTEURS DU MAINTIEN DE LA RELATION À L'AUTORITÉ	37
RÉBELLION !	43
Parcours d'étapes	43
Responsabilité	45
CONCLUSION OUVERTE	47
RESSOURCES LIVRESQUES ET CINÉMATOGRAPHIQUES	53
Films	54
BIBLIOGRAPHIE	57
NOTES	61

TRAVAIL EN ACTION

PRÉAMBULE COMMUN AU LIVRET SUR LE CONFORMISME

Cette réflexion sur la désobéissance a émergé lors des échanges entre les participants de la séance de Cinémaction du mercredi 14 septembre 2016.

Cinémaction est un dispositif de ciné-débat mis en œuvre par le C.D.G.A.I. et son partenaire PointCulture. Ces deux a.s.b.l. ont en effet décidé de s'associer et de mettre en commun leurs ressources culturelles pour proposer des moments d'échanges dont le but est d'alimenter des réflexions sur diverses thématiques de société, préoccupantes ou enthousiasmantes. Trois «outils culturels» sont utilisés pour créer ces moments citoyens : un film (une fiction ou un documentaire) choisi parmi le large catalogue des collections de PointCulture, des publications d'éducation permanente issues des collections développées par le C.D.G.A.I., et enfin, des échanges organisés sous la forme d'un débat critique au départ des thématiques soulevées dans le film et suscitant les réactions du groupe.

Le film d'appui de cette séance était *La vague*, une fiction réalisée en 2008 par Dennis Gansel, en Allemagne. Communauté, discipline, uniforme, salut, autocratie, ... Autour de ces notions, *La Vague* raconte l'histoire de Rainer Wenger, professeur d'un lycée allemand qui, face à la conviction de ses élèves qu'un régime autocratique ne pourrait plus voir le jour en Allemagne aujourd'hui («Hitler, c'est du passé»), décide de mettre en place une expérience de fonctionnement autocratique d'une semaine dans le cadre de son cours. Il lance ainsi un jeu de rôles grandeur nature qui, petit à petit, va échapper au contrôle de l'enseignant.

Les notes se trouvent en fin de publication.

∞ TRAVAIL EN ACTION

INTRODUCTION

ARTICULER SAVOIRS ISSUS DU LABORATOIRE ET SAVOIRS DE L'EXPÉRIENCE

Notre intention est de proposer un outil qui puisse contribuer à la lecture et au questionnement réflexif de notre vécu dans les diverses sphères du quotidien.

Il sera principalement fait référence aux expériences sur la soumission à l'autorité menées aux États-Unis par le professeur Stanley Milgram entre 1960 et 1963. Menée au département de psychologie de l'Université de Yale, cette série d'expériences célèbres visait à estimer à quel point un individu peut se plier aux ordres d'une autorité qui entretient en contradiction avec sa conscience. Elle suscita de nombreuses polémiques par ses résultats et ses méthodes. L'expérience de Milgram est donc à la fois *très* connue grâce à une large vulgarisation, et *mal* connue, car ne sont en général transmis que les éléments spectaculaires, via des films et des romans dont certains sont référencés en fin de livret.

Il nous semble intéressant de noter que *Soumission à l'autorité* est un ouvrage de 269 pages, comportant quinze chapitres, tous à propos des expériences menées sur cette problématique ! Ce livre de vulgarisation scientifique publié une dizaine d'années après les recherches qu'il dévoile, prend le temps du développement et permet au lecteur de se concentrer sur un seul phénomène, étudié de manière approfondie. Milgram y détaille les motifs, la description des dix-huit expériences menées et les analyses théoriques qu'il a réalisées au départ des résultats obtenus. Deux appendices complètent l'ouvrage, l'une sur l'éthique de l'investigation et l'autre sur les catégories d'individus participant à ces expériences.

Au cours de ses recherches, Milgram était taraudé par une question : «découvrir jusqu'à quel point un individu peut pousser la docilité dans une situation concrète et mesurable où il reçoit l'ordre d'infliger un châtement, de plus en plus sévère, à une victime qui proteste énergiquement.

À quel instant précis le sujet refusera-t-il d'obéir à l'expérimentateur ?» (Milgram, 1974/1980, p. 20). Milgram souhaitait engager chez ses lecteurs une compréhension profonde de l'importance de l'autorité dans notre vie pour abolir la notion de l'obéissance aveugle puisque, selon ses conclusions, il existerait chez l'homme une propension naturelle à se soumettre à l'autorité et à se décharger sur elle de sa propre responsabilité (Milgram, 1974/1980).

Il nous semble que cette préoccupation rejoint toute personne souhaitant réfléchir aux relations de pouvoir et de domination dans la société actuelle, en vue de son émancipation permanente ou de sa participation à celle d'autres.

LE PROCESSUS RÉFLEXIF COMME PRATIQUE DÉMOCRATIQUE

Comment change-t-on des situations concrètes lorsqu'elles sont intolérables ? Jean Blairon et Émile Servais rappellent que c'est l'émergence d'un désir, d'une révolte, le refus de l'état des choses et surtout, une «passion de réalisation» qui relie des individus et des groupes pour transformer l'existant.

Cette sphère d'action créatrice est possible «parce qu'un groupe se crée autour d'affects (la révolte, la colère, le fait d'être touché, de faire sienne une «cause»...), qui mobilisent une réflexivité (engagement/distance et dimension critique) et s'incarnent dans une décision de transformation de l'existant» (Blairon, Servais, 2014, p. 4).

Les deux auteurs ajoutent que «La réflexivité ne se déploie pas en dehors de la société ; elle est ce qui permet de s'opposer au « pouvoir total», au nom des droits du Sujet, individu ou groupe, à être le créateur de son existence. Ce pouvoir total s'exprime aujourd'hui, selon le travail d'Alain Touraine que nous [Blairon et Servais] résumons ici, de plusieurs manières : lorsqu'il réduit tout à l'intérêt (comme dans l'économisme) ; lorsqu'il définit des appartenances obligées ; lorsqu'il s'exerce de façon excessive ; lorsqu'il désubjectivise en instrumentalisant, manipulant et intégrant. (...) On peut donc poursuivre l'hypothèse qu'il convient de relier modernité et réflexivité et de voir dans ce lien l'enjeu réel de l'éducation permanente. L'Éducation Permanente fonde l'auto-référence et l'auto-transformation de la société tout en permettant que la modernisation ne soit pas l'œuvre d'une élite toute puissante, affranchie de la société réelle.» (Blairon, Servais, 2014, p. 3)

L'attitude réflexive s'inscrit dans un contexte de démarche collective et expérientielle (Blairon, Servais) : «C'est dans l'expérimentation collective, dans des essais et erreurs, que les ressources collectives s'élaborent, tant pour les individus, pour le groupe que pour leur co-production» (*Idem*, p. 4).

Pour Touraine, les composantes de cette attitude sont les suivantes (selon la synthèse proposée par Blairon et Servais) :

1. Pour ancrer leur réflexivité, l'individu et le collectif passent d'abord par «un rapport à soi», par «une auto-référence». Ce rapport à soi est facilité «par tous les décalages qui font qu'un individu ne peut totalement s'identifier à aucune activité, aucune appartenance, aucune relation sociale.» (Touraine, 2013, p. 322)¹ : il faut qu'ils se détachent d'eux-mêmes, de leurs appartenances, de leurs goûts, de leurs projets. (*op cit.* p. 225). La question centrale qui se pose est comment construire des logiques collectives à partir de ces détachements : «c'est tout le thème du «groupe sujet» mis en avant par l'analyse institutionnelle» (Blairon, Servais, 2014, p. 4).
2. Ensuite, ce rapport à soi et cette distanciation s'expriment en termes de droits fondamentaux de nature diverse : droit au travail, droits sociaux, droits culturels,... Les droits que l'on défend pour soi sont également défendus pour les autres (universalisation des droits). Le but est que ces droits soient défendus par les institutions et «qu'ils s'incarnent notamment en droits politiques» (*Idem*).

La réflexivité et l'action sont «en relation de causalité circulaire : l'une permet l'autre et réciproquement» (Ibidem). Les étapes 1 et 2 se succèdent sans cesse.

3. Il existe trois axes de cohérence dans les groupes pratiquant cette réflexivité agissante :

Au niveau du «pouvoir» (*Ib.*) :

Pour critiquer le pouvoir total dans la société, il est indispensable que dans le groupe réflexif, le pouvoir des individus soit limité, se partage et favorise la participation.

Au niveau de l' «enjeu» (*Ib.*) :

La réciprocité des droits évoqués à l'étape 2 implique que les dispositifs défendus et revendiqués soient présents à l'interne des groupes mettant en œuvre le processus de réflexivité critique.

Au niveau de l' «appartenance» (*Ib.*) :

Il est nécessaire que ce type d'engagement dans le travail réflexif collectif respecte le droit au désengagement : «Le passage à la dimension collective et à la force qu'elle permet ne peut pas exiger le renoncement à la liberté.» (*Ib.*)

Aussi, pour profiter pleinement de ce livret, nous vous invitons à le lire en prenant le temps de laisser émerger les émotions et les échos des situations auxquelles il vous renvoie chemin faisant, et puis à en discuter en groupe.

ANGLE D'APPROCHE PSYCHOSOCIOLOGIQUE

Que ce soit en sociologie, en philosophie, en psychologie ou en histoire, les sciences humaines et sociales élaborent des théories à propos de l'humain observé à la fois comme un être indivisible, autonome ; mis en mouvement par ses besoins, ses intérêts, ses désirs et ses valeurs personnels ; élaborant des collectivités d'action, de référence, d'appartenance, ... En tant qu'être social, il est ainsi étudié comme un sujet fondamentalement structuré et structurant le social : déterminé par les règles, les intérêts, les buts, les ressources, les relations, les formes d'influences et les normes fluctuantes des groupes sociaux dans lesquels il s'inscrit, et agissant en vue de les déterminer en retour. Entre «nature» et «culture», l'humain tenterait de développer sa liberté d'être et de «vivre à propos», comme l'écrivait Montaigne au 16^{ème} siècle.

Parmi ces méthodes et approches de l'humain et du social, la psychologie sociale est celle que nous avons choisie ici pour éclairer les facteurs intervenant dans la désobéissance à l'autorité.

DÉFINITION DE LA PSYCHOLOGIE SOCIALE

Pour Jean-Pierre Deconchy, cité par Jean Dubost, la psychologie sociale «trouve son identité dans l'analyse des jonctions et des disjonctions entre l'homme et les divers groupes sociaux – réels ou imaginaires, attestés ou contestés, existants ou en projet – dont il fait partie, dont il se retire ou qu'il contribue à mettre en place. Elle tend de ce fait à fonder scientifiquement une lecture conjuguée de l'espace individuel et du champ social, qu'elle refuse de considérer comme des données disjointes. Elle constitue, en fait, un domaine foncièrement original par l'indissociabilité de ces deux points de vue dans une perspective unique.»²

Gabriel Moser note également que la psychologie sociale «est au carrefour de l'individuel et du social. Si pour certains, notamment dans la tradition anglo-saxonne, elle étudie l'interaction du sujet avec autrui, pour d'autres (Moscovici, 1984), la psychologie sociale est "la science du conflit entre l'individu et la société". C'est cette dernière définition qui est notamment plus proche de la conception latino-américaine de la psychologie sociale, davantage centrée sur la société, que sur "autrui".» (Moser, 2006, p.89) Il rapporte qu'en France, les débuts de la psychologie sociale remontent aux travaux de Gabriel Tarde. Ce chercheur a notamment mis en évidence l'importance de l'opinion publique dans les sociétés modernes et ancré ainsi la discipline dans le développement sociétal. «Mais ce n'est que durant les années quarante que la psychologie sociale a acquis une visibilité sociale à travers sa capacité à répondre aux préoccupations sociales et sociétales. On peut ainsi citer les relations entre opinions, attitudes et comportements (Lewin, 1940). C'est à partir de ces recherches pionnières que sont apparus les concepts tels que "préjugés", conformisme, changement d'attitudes, etc. Cette tradition paraît aujourd'hui amplement oubliée sinon délaissée, la relation étroite avec les problématiques sociales a disparu, tout au moins dans notre pays. Elle subsiste dans d'autres, telle que l'Italie, avec par exemple la psychologie communautaire (Moser, 2004). La psychologie sociale a perdu son unité, la psychologie sociale tout court n'existe plus. Il semblerait que nous sommes confrontés à une scission *de facto* chaque jour plus évidente, entre une psychologie fondamentale que certains considèrent seule comme scientifique, et une psychologie sociale ouverte aux problématiques sociales. Cette scission se reflète dans l'apparition de deux psychologies sociales différentes : la psychologie sociale fondamentale et la psychologie sociale appliquée.» (Moser, 2006, p. 89)

Bien entendu, l'intention de ce livret s'inscrit dans l'approche de la psychologie sociale appliquée, science devant répondre à des problèmes sociétaux «non pas en appliquant des recettes, mais en intégrant des savoirs aussi bien issus du laboratoire que du terrain.» (*Idem*)

EXPÉRIMENTER ?

Les psychologues sociaux tentent notamment de montrer l'impact du contexte social ou situationnel sur tout comportement. C'est pourquoi certains ont recours aux méthodes de recherches expérimentales qui permettent de faire varier les paramètres situationnels (les "variables") et d'en observer les effets sur les attitudes et les comportements des participants de l'expérience.

Par exemple, la recherche menée par Zimbardo et ses collègues (1973, 1975) est une de ces expériences marquantes en psychologie sociale. Désirant étudier les effets de la situation carcérale, les chercheurs réalisent une simulation dans laquelle certains étudiants de l'université de Stanford (États-Unis) sont amenés à jouer le rôle de prisonnier et, d'autres, le rôle de gardien. Pour ce faire, ils aménagent une véritable prison à l'intérieur de l'université. Recrutés par petites annonces, les étudiants se voyaient attribuer au hasard le rôle de prisonnier ou de gardien. Afin de plonger directement les étudiants dans la situation la plus réalistement possible, ceux qui doivent jouer le rôle des prisonniers sont amenés de chez eux par de véritables voitures de police, menottes aux poignets, vers la «prison». Ils sont fouillés, leurs objets personnels sont confisqués et ils doivent s'habiller en prisonniers avant d'être enfermés dans une cellule.

PRISONNIERS ET GARDIENS : LE POIDS DES RÔLES

Au départ, l'expérience doit durer deux semaines. Mais elle est écourtée et arrêtée au bout de six jours seulement : les "prisonniers" montrent des signes d'apathie inquiétants après avoir subi un traitement humiliant et parfois sadique de la part des gardiens. Certains étudiants jouant le rôle de gardiens se sont en effet tellement "impliqués" qu'ils sont devenus incapables de prendre de la distance par rapport à leur rôle qu'ils prenaient "trop à cœur" (Leyens, Yzerbyt, 1979/1997, pp. 178-180).³

DÉSObÉIR OU NE PAS DÉSObÉIR ?

L'EXPÉRIENCE DE MILGRAM

Comme évoqué dans l'introduction, Milgram a, quant à lui, réalisé une expérience très connue à propos de la soumission à l'autorité. Cette recherche est déclinée en une série de dix-huit conditions expérimentales : l'expérience de base et ses dix-sept variantes. L'auteur explique les multiples variations situationnelles qu'il a expérimentées par le fait qu'il voulait montrer que le degré d'obéissance varie en fonction de divers facteurs concrets, indépendants de la moralité de l'individu. Il souhaitait étudier la puissance de leur impact spécifique.

Cette expérience a été transposée au cinéma et à la télévision dans les films *I... comme Icare* d'Henri Verneuil (France, 1979), dans *Le Jeu de la mort*, un documentaire écrit par Christophe Nick, réalisé par Thomas Bornot et Gilles Amado (France-Suisse, 2009)⁴ et dans *Expérimenter - L'Histoire de Stanley Milgram*, de Michael Almereyda (États-Unis, 2015).

Quel est ce dispositif ?

«Deux personnes viennent dans un laboratoire de psychologie qui organise une enquête sur la mémoire et l'apprentissage. L'une d'elles sera le "moniteur", l'autre "l'élève". L'expérimentateur leur explique à tous les deux qu'il s'agit d'étudier les effets de la punition sur le processus d'apprentissage.

Il emmène l'élève dans une pièce, l'installe sur une chaise munie de sangles qui permettent de lui immobiliser les bras pour empêcher tout mouvement désordonné et lui fixe une électrode au poignet. Il lui dit alors qu'il va avoir à apprendre une liste de couples de mots et que toutes les erreurs qu'il commettra seront sanctionnées (punies) par des décharges électriques d'intensité croissante.»

Mais Milgram dévoile que le «véritable sujet d'étude de l'expérience, c'est le moniteur : après avoir assisté à l'installation de l'élève, celui-ci est introduit dans la salle principale du laboratoire où il prend place devant un impressionnant stimulateur de chocs. Celui-ci comporte une rangée horizontale de trente manettes qui s'échelonnent de quinze à quatre cent cinquante volts par tranche d'augmentation de quinze volts et sont assorties de mentions allant de CHOC LÉGER à ATTENTION : CHOC DANGEREUX. On invite alors le moniteur à faire passer le test d'apprentissage à l'élève qui se trouve dans l'autre pièce⁵. Quand celui-ci répondra correctement, le moniteur passera au couple de mots suivants. Dans le cas contraire, il devra lui administrer une décharge électrique en commençant par le voltage le plus faible (quinze volts) et en augmentant progressivement d'un niveau à chaque erreur (trente volts, quarante-cinq volts et ainsi de suite).»

Plus loin le chercheur explique qu'en réalité, «seul le moniteur est un sujet absolument «naïf», venu au laboratoire pour participer à une expérience. Par contre, l'élève, ou victime, est un acteur qui ne reçoit en réalité aucune décharge électrique. L'expérience a pour objet de découvrir jusqu'à quel point un individu peut pousser la docilité dans une situation concrète et mesurable où il reçoit l'ordre d'infliger un châtiment de plus en plus sévère à une victime qui proteste énergiquement. À quel instant précis le sujet refusera d'obéir à l'expérimentateur ?» (Milgram, 1974/1980, p. 19-20)

Lorsque le «moniteur» ou «professeur» se tourne vers l'expérimentateur pour lui demander s'il doit poursuivre l'expérience en administrant encore les chocs malgré les protestations et la souffrance manifeste de l'«élève», l'expérimentateur a une série d'incitations verbales à lui répondre pour maintenir le participant à son poste et le maintenir dans l'obéissance. Quatre incitations sont formulées dans un ordre systématique, en employant un ton ferme et courtois. La séquence reprend chaque fois que le sujet hésite ou montre de la répugnance à exécuter les ordres. La première fois que le «professeur» lui pose la question, l'expérimentateur doit lui répondre : «Continuez s'il vous plaît» (ou «Je vous prie de continuer»). Si celle-ci échoue, la seconde incitation à utiliser est : «L'expérience exige que vous continuiez», puis la troisième : «Il est absolument indispensable que vous continuiez». Enfin la quatrième : «Vous n'avez pas le choix, vous devez continuer». Si celle-ci échoue également, l'expérience prend fin (*Idem*, p. 39).

PRÉSENTATION DES VARIANTES SITUATIONNELLES

Les variantes de l'expérience de Milgram sont classées par type dans le tableau ci-dessous. La dernière colonne du tableau indique les résultats, le pourcentage de personnes ayant réagi par un comportement obéissant à l'ordre d'infliger le choc maximal («dangereux»).

Type	Variante	Nombre de sujets participant à cette variante	Nombre de sujets ayant administré le choc électrique maximal	Pourcentage de sujets obéissant jusqu'au choc électrique maximal
Proximité de l'élève (p. 51-62)	1.Feedback à distance (dispositif de base)	40	26	65 %
	2.Feedback vocal	40	25	62,5 %
	3.Proximité	40	16	40 %
	4.Contact	40	12	30 %
Autres variantes et contrôles (p.77-95)	5.Nouvel environnement	40	26	65 %
	6.Changement de personnel	40	20	50 %
	7.Absence de l'expérimentateur	40	9	20,5 %
	8.Sujets féminins	40	26	65 %
	9.Conditions préalables à la participation, engagement limité de la victime	40	16	40 %
	10.Immeuble de bureaux à Bridgeport	40	19	47,5 %
	11.Le sujet choisit le niveau de choc	40	1	2,5 % (1)

Type	Variante	Nombre de sujets participant à cette variante	Nombre de sujets ayant administré le choc électrique maximal	Pourcentage de sujets obéissant jusqu'au choc électrique maximal
Permutation des rôles (pp. 117 et 141)	12.L'élève demande à recevoir les chocs	20	0	0 %
	13. Un individu ordinaire donne les ordres	20	4	20 %
	13.a. Le sujet est spectateur, un individu ordinaire donne les ordres	16	11	68,75 % (2)
Troubles au sein de l'autorité (p.123)	14.L'autorité dans le rôle de la victime, un individu ordinaire donne les ordres	20	0	0 %
	15.Deux autorités, ordres contradictoires	20	0	0 %
	16.Deux autorités, l'une dans le rôle de la victime	20	13	65 %
Effets du groupe (p.143-153) (4)	17.Deux pairs se rebellent	40	4	10 % (3)
	18.Un pair administre le choc	40	37	92,5 %

COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS PRÉSENTÉS DANS LE TABLEAU DE SYNTHÈSE

(1) Le pourcentage de sujets administrant le choc maximal ne doit pas être interprété ici comme une mesure de l'obéissance puisque le sujet (le «professeur») est libre de fixer lui-même le niveau de choc.

(2) Tous les participants ont manifesté leur opposition verbalement et certains l'ont manifestée physiquement, parfois violemment afin d'empêcher l'administration des chocs par l'individu ordinaire («ordinaire» dans le sens où il n'est pas investi du prestige d'être un expérimentateur scientifique ; ce prestige est à resituer dans le contexte de l'époque de Milgram). «Leur attitude contraste profondément avec la soumission déferente dont ont constamment fait preuve les sujets dans les autres variantes, lorsque l'autorité légitime était à la barre» (p. 126)

(3) «La rébellion des pairs a donc eu pour effet de saper de façon spectaculaire l'autorité de l'expérimentateur. En fait, sur la vingtaine de variantes réalisées au cours de l'étude, aucune n'est parvenue à ce résultat avec autant de succès» (p. 150)

(4) Milgram distingue ici les notions de conformisme et d'obéissance. «Le terme conformisme, en particulier, a une très large signification. Toutefois, dans le cadre de cette discussion, je la limiterai à la désignation de l'attitude du sujet qui agit à l'instar de ses pairs, des gens de son statut, n'ayant aucunement le droit de lui dicter sa conduite. Le terme obéissance sera réservé au comportement du sujet qui se soumet à l'autorité. Examinons le cas du conscrit qui fait son service militaire. Il exécute scrupuleusement les ordres de ses supérieurs. En même temps, il adopte les habitudes, la routine et le langage de ses pairs. La première attitude représente de l'obéissance, la seconde le conformisme.»

IMPACT DE LA SITUATION

Pour Milgram, le fait que les résultats de l'expérience sont susceptibles d'être considérablement modifiés par de très légers changements dans le dispositif pose une question cruciale : «Mais comment l'individu peut-il être aussi sensible au contexte dans lequel il agit ?» (Milgram, 1974/1980, p. 13).

Pour lui, ce n'est pas un détail mineur qui serait adjoint à la nature humaine, mais au contraire, la conséquence de la caractéristique la plus fondamentale de la condition humaine : dans la réalité quotidienne, l'individu ne peut jamais agir *in vacuo* («sous vide»). Il agit toujours dans une situation spécifique, un contexte immédiat composé d'aspects physiques et sociaux, à un moment précis (qui n'est pas le moment suivant ni le précédent). Il s'ensuit que, s'il subsiste de manière durable, c'est parce qu'il possède des mécanismes internes étroitement accordés aux moindres variations de son contexte immédiat qui lui permettent de réaliser une adaptation «quasi automatique» aussi bien au niveau physique que social.

Les dix-huit variantes ne peuvent être décrites dans un si court livret et nous renvoyons la curiosité légitime du lecteur à l'ouvrage de Milgram pour en savoir davantage sur ces différentes conditions expérimentales. En présentant ce tableau de synthèse, notre intention est de mettre en avant l'influence des conditions situationnelles sur les comportements.

Dans une époque où la responsabilité individuelle est montée au pinacle notamment via des dispositifs individualisant les trajectoires d'émancipation, que ce soit dans le travail, dans la sécurité sociale, dans l'enseignement, dans la santé, dans la culture ou dans l'insertion sociale et socioprofessionnelle, il nous semblait important de montrer les limites de cette croyance et de proposer d'en douter. Cette représentation sous-estime en effet l'impact du contexte matériel, situationnel et relationnel sur les comportements des gens. À travers les recherches approfondies de Milgram et son insistance à étudier l'impact des éléments de contexte qui favorisent ou pas la soumission à des ordres dans une relation hiérarchique, on peut découvrir preuve à l'appui, qu'il est inconsistant de sous-estimer l'importance des paramètres matériels et relationnels dans les prises de décision des gens. On voit que leur «force de volonté» (que d'aucuns considèrent en dehors de toute condition externe ou plus forte que celle-ci) n'est pas le paramètre le plus crucial pour prévoir le comportement qu'ils auraient dans une situation donnée.

Par ailleurs, lorsque ceux qui détiennent un pouvoir lié à un rôle tenu dans un système donné, lorsqu'ils considèrent le «manque de volonté» de ceux qui sont soumis à ce pouvoir comme responsable de leur échec (que ce soit dans leur entreprise, le social, l'enseignement, l'insertion, la prévention, la santé, etc.), qu'ont-ils fait de la part

d'influence des conditions relationnelles et matérielles, de celle des formes d'organisation collective qui auraient permis ou permettraient d'atteindre leurs objectifs⁷ avec succès ?

Ce tableau montre que la force de la volonté individuelle est limitée. Il nous semble donner raison à tous ceux qui prennent le temps de travailler sur l'aménagement des conditions matérielles, symboliques, sociales et relationnelles qui favorisent l'atteinte des objectifs, plutôt que de miser sur la responsabilité morale des individus à qui on donne des ordres, que ceux-ci soit bienveillants ou malveillants.

EFFICACITÉ DU GROUPE

L'Expérience 17 démontre que l'influence du groupe a la capacité de libérer les sujets de leur assujettissement à l'autorité. Elle permet à l'individu d'agir en accord avec ses valeurs et critères personnels plutôt que sous le contrôle de l'autorité de l'expérimentateur. Pour Milgram, les résultats sont sans équivoque : «La rébellion contre une autorité malveillante est plus aisément réalisée par l'action collective que par l'action individuelle.» (*Ibidem*, p.146)

Dans ce dispositif, les participants sont conviés à une expérience «sur les effets de la pédagogie collective et de la punition sur la mémoire et l'apprentissage» (*Ibidem*, p. 147). Quatre sujets se présentent donc au laboratoire de l'université pour y participer, mais la situation expérimentale a déjà démarré : trois d'entre eux sont en effet des complices de l'expérimentateur.

Par un tirage au sort truqué, le sujet naïf se voit attribuer la position du «professeur 3», tandis que les trois complices assument les rôles de l' «élève» et des «professeurs 1» et «2». L' «élève» est installé sur la chaise électrique, les trois «professeurs» s'asseyent devant le stimulateur de chocs. C'est le «professeur 1» qui entame la lecture de la liste de couples de mots, puis, le «professeur 2» a comme mission de dire si la réponse de l' «élève» est correcte ou pas, et enfin, le «professeur 3», qui est le seul sujet naïf, doit administrer les décharges électriques en cas d'erreur, en augmentant le niveau d'intensité à chaque nouvelle faute. Le participant qui joue le rôle du «professeur» est placé entre ses deux pairs.

Lorsque le choc atteint cent cinquante volts, l'«élève» proteste de manière énergique pour la première fois. Le «professeur 1» refuse alors de poursuivre sa participation à l'expérimentation, le déclare ouvertement et va s'asseoir dans un coin de la pièce, quittant sa place devant le stimulateur de chocs, malgré l'insistance de l'expérimentateur.

Celui-ci demande aux deux autres «professeurs» de poursuivre, sans insister davantage pour garder la participation du «professeur 1».

Ainsi, le «professeur 3», l'unique sujet naïf, doit à présent lire les couples de mots et administrer les chocs à l'«élève».

Lorsque les chocs atteignent deux cent dix volts, le «professeur 2» fait part de sa compassion pour la souffrance de l'«élève» et refuse de continuer l'expérience. Malgré l'ordre de l'expérimentateur de poursuivre, il quitte sa chaise et va s'asseoir dans un autre coin de la pièce.

Le sujet naïf reste alors seul devant le stimulateur de chocs électriques. L'expérimentateur lui ordonne de continuer, car «il est indispensable que l'expérience soit menée à bonne fin.» (*Idem*, p. 150)

EFFETS DU GROUPE

Suite aux analyses des réponses des participants naïfs interrogés après l'Expérience 17, Milgram relève sept éléments qui contribuent à confirmer l'efficacité du collectif.

- **Idée** : Par leur action, les pairs rebelles inoculent l'idée de se rebeller contre l'expérimentateur. Certains participants n'y avaient même pas pensé.
- **Confirmation sociale 1** : Les deux exemples de rébellion montrent au sujet naïf que c'est bien une réaction naturelle. Dans les autres situations expérimentales, celui-ci doutait : était-ce une anomalie de sa part ou une réaction normale de trouver ce dispositif révoltant et de ne pas avoir envie de continuer à y participer ?
- **Confirmation sociale 2** : Par le refus des deux pairs de poursuivre leur complicité à ce dispositif odieux, ils condamnent implicitement la participation du sujet naïf. Cet élément renforce le précédent par la confirmation sociale que le dispositif de recherche n'est pas légitime.

- **Désapprobation sociale** : Les deux rebelles restent dans la pièce et désapprouvent la collaboration du sujet naïf lorsque celui-ci continue à administrer les chocs.
- **Fin du partage de la responsabilité** : Au début de l'expérience, la responsabilité de l'administration des chocs électriques est partagée entre les trois membres du groupe de professeurs. Mais ensuite, lorsque deux professeurs se retirent par désapprobation de leur mission (les deux complices), il ne reste plus que le professeur naïf comme responsable de l'administration des chocs malgré les protestations de l'élève.
- **Preuve de l'absence de représailles** : Le professeur naïf observe que les deux rebelles ne subissent pas de représailles de la part de l'expérimentateur, juste sa désapprobation.
- **Le prestige de l'expérimentateur** : Comme selon une règle générale énoncée par Homans (1961) cité par Milgram, «tout échec de l'autorité affaiblit la perception de son pouvoir», le fait que deux participants se sont rebellés entache le prestige que le sujet naïf attribue à l'expérimentateur.

Ce dispositif expérimental nous remet en tête ce qui motive le comportement d'une personne dans la vie réelle lorsqu'elle est sous les ordres d'une autorité. Quand elle veut se révolter, le meilleur moyen est de trouver appui dans le groupe auquel elle appartient, «la solidarité reste notre rempart le plus efficace contre les excès de l'autorité» (*Ibidem*, p.152). Ce ne sont pas les syndicats qui contrediront cette conclusion de Milgram.

REPRÉSENTATIONS A PRIORI

Pour connaître les représentations sociales à propos de l'obéissance, Milgram a récolté des informations concernant les réactions que les gens s'attendent à voir apparaître dans ce type de situation. Il a ainsi consulté des psychiatres, des étudiants diplômés et des étudiants de deuxième année, des professeurs de sociologie et des adultes de classe moyenne. Tous prévoient un refus d'obéissance quasi unanime des sujets. Ils s'attendent uniquement à quelques exceptions, de nature psychiatriques, c'est-à-dire qu'ils pensent qu'il y aura sûrement une frange de cas pathologiques (n'excédant pas un ou deux pourcents) qui continuera l'expérience jusqu'à la dernière manette du tableau de commande, jusqu'au choc maximal dangereux.

Quelles représentations sociales révèlent ces prévisions ?

La première est que, dans l'ensemble, les personnes interrogées présument que «les gens sont relativement bons et nullement enclins à faire souffrir un innocent.» (*Ibidem*, p. 49) La seconde présomption partagée est qu'«en l'absence de coercition physique ou de menace, l'individu est maître absolu de sa conduite, il agit de telle ou telle façon parce qu'il en a *décidé* ainsi. Le contexte social et scientifique de l'action ne représente que son lieu scénique. Le comportement même de l'individu découle de son moi profond à l'intérieur duquel les valeurs sont comparées, les attitudes les plus satisfaisantes déterminées et les décisions résultant de cette appréciation transformées en acte.» (*Ibidem*)

Ainsi, il constate que la plupart des gens «s'attachent uniquement au caractère autonome de l'individu sans tenir compte de la situation dans laquelle il se trouve. Étant donné cette prise de position initiale, il est normal qu'ils s'attendent à ce que très peu de sujets obéissent aux ordres de l'expérimentateur.» (*Ibidem*, pp. 49-50)

Or, comme on peut le voir dans le tableau de synthèse des résultats, ces préconceptions ne concordent pas avec les résultats obtenus expérimentalement par Milgram. Le pourcentage de personnes ayant participé au dispositif jusqu'à administrer le choc maximal est effarant !

Ce grand écart entre les prévisions communément partagées et la réalité stupéfiante des résultats obtenus est sans doute une des explications des marques d'indignation que suscita la vulgarisation de ces recherches à l'époque.

CONCLUSIONS POLITIQUES DE MILGRAM ?

En fait, les recherches de Milgram ne donnent raison ni à la gauche, ni à la droite, ni à l'anarchisme.

La problématique de l'autorité, de l'obéissance et de la rébellion échappe des mains telle une anguille dès qu'on croit la saisir au niveau politique. «Les règles de conscience de chaque individu sont elles-mêmes issues d'une matrice de relations autoritaires. La morale, aussi bien que l'obéissance destructrice, procède de l'autorité. Pour une personne qui accomplit un acte immoral au bénéfice de l'autorité, il en existe une autre qui refuse de se soumettre.

C'est pourquoi ce livre n'a rien d'un traité politique. Il n'est pas susceptible de provoquer une révolution, mais j'espère qu'il contribuera à éclairer la condition humaine. Je souhaite en outre qu'il suscite chez ses lecteurs une compréhension plus approfondie de la force de l'autorité dans notre vie et que, par voie de conséquence, il abolisse la notion de l'obéissance aveugle : ainsi, dans un conflit entre la conscience et l'autorité, chacun d'entre nous pourra tenter d'agir davantage en conformité avec les obligations que la moralité nous impose.» (*Ibidem*, pp. 13-14)

Néanmoins, nous retenons également que malgré toutes les conditions aménagées par Milgram pour favoriser l'obéissance, dans chacune des conditions expérimentales sans exception, au moins quelques sujets se sont rebellés contre les injonctions abjectes de l'expérimentateur.

Les résultats de l'expérience de Milgram peuvent susciter diverses émotions complexes : de fortes indignations face au grand nombre de personnes obéissant à des ordres odieux ; une stupéfaction face à cette démonstration de la condition humaine : oui, nos comportements subissent une forte influence des caractéristiques de la situation immédiate dans laquelle nous sommes et de la société qui l'encadre («Mais alors, qu'est-ce que la liberté ?») ; une volonté ou un espoir farouche face au constat qu'il existe une part inaliénable grâce à cet autre aspect de la question : il y a systématiquement des individus qui refusent de se soumettre.

TENSION INTÉRIEURE

Ainsi, alors que Milgram et ses collègues observent avec stupeur une grande proportion de soumission à l'autorité (bien au-delà de leurs prévisions subjectives !), dans chaque variante expérimentale, ils observent des comportements d'insubordination aux ordres. Certains sujets désobéissent malgré la pression du contexte.

Milgram va alors approfondir ses recherches et investiguer les facteurs qui favorisent cette rébellion.

Pour lui, une justification qui serait d'ordre purement éthique ne permettrait pas d'expliquer leur désobéissance, car si c'était le cas, les variations du dispositif n'auraient alors pas d'impact sur celle-ci, puisque les valeurs des participants, leur moralité, ne varient pas en fonction de la proximité ou de la distance avec leur victime. «Or, nous avons vu qu'une simple variation de distance peut profondément modifier le taux des refus d'obéissance» (*Idem*, p. 191).

Il énonce alors la désobéissance autrement qu'en terme moral : c'est la tension intérieure ressentie qui pousse les sujets à se rebeller. Il étudie alors les diverses stratégies de réduction de cette tension pour comprendre de manière plus approfondie ce qui amène les divers participants à obéir ou à désobéir dans une situation donnée.

AUTONOMIE VERSUS SOUMISSION

Selon Milgram, en principe, dès qu'une personne capable de fonctionner de manière indépendante s'introduit dans un système hiérarchique, il y a un risque qu'elle ressente une tension.

Le modèle théorique qu'il propose pour expliquer le fonctionnement de l'obéissance est élaboré en s'appuyant sur la systémique et la cybernétique. Selon celui-ci, l'humain est une entité à la fois capable d'agir en suivant son initiative personnelle et de s'intégrer dans des systèmes relationnels complexes en y assumant certains rôles. C'est cette dualité interne qui en fait un être de compromis qui n'est ni «taillé pour l'autonomie complète ni pour la soumission totale» (*Idem*, p. 191). Cette capacité d'adaptation de sa structure interne lui permet de résoudre la tension. Sans ce mécanisme, le système s'effondrerait très vite.

Milgram résume ainsi ce processus d'ajustement : «Il y a obéissance quand les facteurs de maintenance sont plus importants que le taux net de tension (c'est-à-dire la tension réduite par les mécanismes résolutifs) tandis que la désobéissance résulte de la situation inverse.» (*Ibidem*, p. 192). Nous verrons plus loin ce qu'il entend par «mécanismes résolutifs».

Par ailleurs, la présence de cette tension éprouvée par les participants révèle que premièrement, au lieu de montrer la force de l'autorité, elle prouve au contraire la faiblesse de celle-ci. Deuxièmement, elle montre que pour certains participants, la conversion à l'état agentique n'est pas intégrale. En effet, si l'autorité était suffisamment forte et si la conversion à l'état agentique était totale, ils ne ressentiraient pas cette tension en exécutant les ordres. Même cruels, ils les jugeraient tout à fait acceptables.

Tout signe de tension peut dès lors être considéré comme la preuve de l'échec de l'autorité dans son enjeu de convertir les participants à l'état agentique absolu.

Quelles sont les sources de tension ?

Milgram a identifié sept sources principales de tension chez les participants de l'expérience (*Idem*, pp. 193-195). Il peut aussi bien s'agir d'une incapacité à faire souffrir un innocent que d'un calcul stratégique des répercussions sur le plan légal.

1. Les cris de douleurs de la victime. Cet élément a affecté de nombreux sujets qui ont réagi immédiatement et spontanément, ce qui fait supposer l'existence d'un mécanisme inné ;
2. Les valeurs morales et sociales, en fonction de leur degré d'intériorisation ;
3. La suspicion d'un risque de représailles par l'élève après la séance ;
4. L'hypothèse de réciprocité : la présomption de se retrouver soi-même à la place de l'élève à un moment donné de l'expérimentation ;
5. La crainte que leur acte soit punissable dans un cadre légal et d'être poursuivi en justice par l'élève ;

6. La contradiction entre la demande de l'élève d'être libéré et les ordres de l'expérimentateur ;
7. L'incompatibilité entre l'image qu'ils se font d'eux-mêmes et le fait de se voir sous les traits d'un individu cruel.

EMPATHIE POUR LA VICTIME

Une des sources de tension que Milgram présume avant l'expérience est bien entendu l'empathie ressentie par le professeur pour l'élève, victime de l'expérience.

Comment intervenir expérimentalement sur ce ressenti ? Il formule l'hypothèse que la variation du degré de proximité entre l'élève et le professeur aura un impact significatif. Une plus grande proximité physique augmentera le degré d'empathie du professeur et donc le nombre de sujets refusant d'obéir à l'ordre d'infliger des chocs électriques à l'élève.

Afin de la vérifier, il réalise quatre variantes de la condition «Proximité de l'élève» (*Ibidem*, p. 56). Dans la variante «Feedback à distance» du dispositif expérimental (Expérience 1), celui-ci est installé dans une autre pièce et aucune plainte vocale de l'élève n'est perceptible. Il ne peut ni être vu, ni être entendu par le professeur qui actionne les décharges électriques quand ses réponses sont fausses. Seul un écran de signalisation permet au professeur de visualiser ses réponses aux questions qu'il lui pose à distance. Mais à trois cents volts, le dispositif prévu est que l'élève «tambourine sur les cloisons du laboratoire pour protester. Après trois cents volts, il ne fournit plus de réponse et les coups cessent.» (*Ibidem*, p. 51).

Résultat pour cette variante : sur les quarante sujets, vingt-six professeurs ont obéi jusqu'au choc maximal !

Parmi les sujets obéissants, quelques-uns ont exprimé verbalement leur désapprobation et manifesté physiquement de la nervosité au cours de l'expérience. Au terme de celle-ci, après avoir administré les décharges maximales, beaucoup de sujets obéissants ont montré leur soulagement (se sont épongés leur front en sueur, se sont frottés les yeux, ont tripoté leur paquet de cigarette,...). Quelques-uns ont gardé leur calme du début à la fin de l'expérience.

Dans la seconde variante, l'expérience 2 (Feedback vocal), la rétroaction vocale entre le professeur et l'élève était également à distance, mais le professeur entendait les protestations de l'élève à travers la paroi de la pièce contiguë dans laquelle il était installé.

Dans l'expérience 3 (Proximité), la situation était la même que dans l'expérience 2 sauf que l'élève se trouvait dans la même pièce que le sujet, à quelques dizaines de centimètres de lui.

L'expérience 4 (Contact), était semblable à la troisième, mais l'élève ne recevait une décharge que si sa main était placée sur une plaque spéciale. Il pouvait donc la retirer ou ne pas la mettre pour éviter de recevoir une décharge, ce qu'il faisait à cent cinquante volts, en suivant le protocole expérimental à l'insu du professeur. Pour faire obéir l'élève, le sujet devait donc toucher sa victime pour le contraindre à mettre sa main sur la plaque pour lui administrer les chocs de cent cinquante volts et plus.

Les résultats sont récapitulés dans le tableau de synthèse plus haut. On peut voir qu'effectivement, le taux d'obéissance (qui, pour rappel, correspond au taux de pourcentage d'administration du choc électrique maximal) diminue en fonction de la proximité de la victime, il passe de 65 % (Expérience 1 : Feedback à distance) à 30% (Expérience 4 : Contact).

LES MODES DE RÉOLUTION DE LA TENSION

Plusieurs formes de mécanismes peuvent intervenir pour permettre aux «professeurs» de réduire la tension qu'ils ressentent en obéissant aux ordres contraires à leur éthique.

Milgram constate que la tension conduit à la désobéissance du participant si elle est suffisamment forte. Or, divers facteurs concourent d'abord à réduire la force de la tension ressentie. Nous allons les explorer. Il s'agit des amortisseurs de tension et des mécanismes psychologiques.

L'acte ferme d'arrêter d'administrer les chocs est la seule véritable désobéissance.

LES AMORTISSEURS DE TENSION

«Tout élément susceptible de réduire le rapport psychologique étroit entre l'action du sujet et sa conséquence diminue également le degré de tension. Tout moyen d'atténuer la signification implicite de son action (...) en facilite l'accomplissement» (*Ibidem*, p. 195). Moins les participants de l'expérience perçoivent le caractère scandaleux de leur acte (faire souffrir un innocent), moins ils ressentent de tension, moins ils désobéissent. Ainsi dans la variante expérimentale 1, **l'éloignement physique** de la victime rendant ses cris imperceptibles réduit automatiquement la tension. Au contraire, plus ils perçoivent la souffrance de la victime (Expérience 4), plus ils désobéissent.

Autre facteur amortissant la tension : **le stimulateur de choc lui-même**. Cet appareil crée une rupture nette entre la facilité de maniement et de manipulation des leviers de commande et la force des décharges électriques infligées à l'élève. «Sa technique d'utilisation est précise, scientifique et impersonnelle» (*Ibidem*, p. 195). Ce serait très différent si les participants devaient frapper la victime à mains nues. Alors qu'il est plus odieux au niveau logique et quantitatif de tuer dix mille personnes en actionnant une commande de tirs d'obus, sur

le plan psychologique, en tuer un seul en le frappant avec une pierre est plus difficile à accomplir. «La distance, la durée et les obstacles physiques neutralisent le sens moral» (*Ibidem*, p. 195). On pense à l'usage des drones dans les guerres actuelles, au déversement de tonnes de napalm par avion volant à six mille mètres d'altitude lors de la guerre du Vietnam, le contexte de la publication des travaux de Milgram. Ou encore à la simple pression sur un bouton à distance pour déclencher une explosion atomique.

Comme le commente Milgram, pendant que l'évolution de la technologie fournit les moyens de détruire massivement ses semblables, l'humain n'a pas créé parallèlement des mécanismes inhibiteurs comparables à ceux qui interviennent lors d'agression de face à face.

LES MÉCANISMES PSYCHOLOGIQUES

Milgram identifie plusieurs mécanismes psychologiques permettant de diminuer la tension et d'accepter d'obéir à des ordres allant à l'encontre de ses valeurs : la dérobaide, le refus d'assumer sa responsabilité personnelle et les manifestations psychosomatiques.

Quels sont-ils ?

LA DÉROBAIDE

C'est «le plus primitif de ces mécanismes» selon Milgram (*Ibidem*, p. 196). C'est le plus répandu car le plus facile. Elle permet d'échapper aux réactions viscérales face à la souffrance infligée. Elle peut se manifester de différentes façons :

- **Par le déni** : le sujet tente de se dissimuler les conséquences de ses actes. Par exemple, certains détournent la tête pour ne pas voir la victime.
- **Par la négation de la souffrance de l'élève** : des participants nient le fait que les chocs sont douloureux ou nient la réalité de la souffrance de la victime ; ils éliminent purement et simplement ainsi la question fondamentale qui suscite la tension qu'ils ressentent.

- **Par le désintéressement de ce que vit l'élève** : cette forme de dérobade vise l'élimination psychologique de la victime comme source de malaise. C'est l'image du «rond-de-cuir absorbé dans sa paperasse et pratiquement ignorant de ce qui se passe autour de lui» (*Ibidem*, p. 197) évoquée notamment par Hannah Arendt en 1966 dans sa théorie de la banalité du mal tirée de ses analyses du procès d'un haut responsable du génocide des juifs⁸.
- **Le refus de l'évidence** : proche de la dérobade, ce mécanisme intellectuel parvient à prêter une fin plus heureuse aux événements. C'est une force de persuasion aussi bien pratiquée par les bourreaux que par les victimes elles-mêmes.

LE REFUS DE SA RESPONSABILITÉ PERSONNELLE

il s'agit du mécanisme le plus répandu durant l'expérience, le comportement de rationalisation par excellence, qui s'exprime par différentes voies.

Pour Milgram, cet abandon de sa responsabilité personnelle est la conséquence psychologique la plus importante de la soumission à l'autorité. C'est dans l'espoir de diminuer la tension croissante ressentie au fur et à mesure de l'expérience que cette stratégie se manifeste de différentes manières :

- **Appliquer les consignes de l'autorité au degré minimum** (soumission minimale) : sans rejeter les ordres, certains sujets ont essayé d'en diminuer la portée, par exemple, en envoyant quand même la décharge électrique ordonnée, mais en diminuant le temps, ou l'intensité. D'autres essayaient de faire comprendre à l'élève quelle était la bonne réponse par des intonations de voix. Cette façon d'aménager l'ordre reçu n'est en fait qu'un baume sur la conscience du sujet. C'est une action symbolique révélant l'incapacité du sujet à choisir une conduite en accord avec ses convictions humanitaires, mais qui l'aide à préserver son image. En réalité il y a «une grande part d'illusion complaisante dans cette forme de soumission minimale. Elle ne brave pas l'autorité.» (*Ibidem*, p. 198). Elle réduit à peine la portée et agit «à la façon d'un baume sur la conscience du sujet» (*Ibidem*).

- **Réaliser des subterfuges pour diminuer la cruauté de l'expérience** : certains signalaient par exemple la réponse correcte à l'élève pour qu'il ne soit pas pénalisé : ils étaient ainsi disposés à « saper l'expérience, mais non à défier l'autorité » (*ib.*). Il ne s'agissait donc pas d'un acte de désobéissance public. Même si le subterfuge était parfois efficace, la plupart du temps, il ne servait à rien puisque ce comportement n'a pas de répercussion sur l'action elle-même. Il ne fait que canaliser les sentiments humanitaires dans un subterfuge anodin. Mais cette idée de « faire quelque chose », même si c'est minime et donc assez symbolique, l'aide à préserver son image de soi (*Ibidem*, pp. 198-199).
- **Sollicitation de nouvelles assurances concernant sa non-responsabilité** : certains sujets demandent à l'expérimentateur, en cours d'expérience, de leur réaffirmer qu'ils ne sont pas responsables, « Vous prenez toute la responsabilité ? » (*Ibidem*). Cette stratégie permet de diminuer sensiblement leur tension.
- **Report de la responsabilité sur l'élève** : dans cette optique, il est responsable par ses mauvaises réponses, il s'est attiré lui-même la punition qui est donc de sa faute. Il peut également être blâmé d'avoir accepté de participer à l'expérience ; il peut encore de manière plus perfide faire l'objet de reproches pour sa stupidité et son entêtement. Comme le soulève Milgram, il s'agit ici d'un « déplacement de la responsabilité au dénigrement de la victime. Le mécanisme psychologique est évident : si l'élève se révèle être « un pauvre type », il n'a que ce qu'il mérite ! » (*Ibidem*, pp. 200)

LES MANIFESTATIONS PSYCHOSOMATIQUES

Ce sont les manifestations physiques du stress psychologique qui permettent aux participants de l'expérience d'évacuer la tension. C'est un phénomène courant, notamment observé en psychiatrie. Ces manifestations psychosomatiques permettent aux sujets de se sentir mieux. Transpiration, tremblement de voix, tremblement du corps et parfois aussi, des rires nerveux.

BUT : MAINTENIR LA RELATION AVEC LE POUVOIR

L'issue, et on pourrait dire le but, est la même que ce soit tant pour les amortisseurs de tension que pour les mécanismes psychologiques mis en œuvre. En diminuant la force de la tension, ils conduisent d'autant moins les sujets à la rébellion.

Milgram en déduit que le but ultime de ces divers mécanismes est justement de ne pas avoir à désobéir afin de conserver intacte la relation avec l'expérimentateur, avec l'autorité.

La rupture avec l'autorité se manifeste au préalable par la désapprobation du sujet, une expression verbale de son désaccord concernant l'expérimentation et ce que l'expérimentateur lui impose. Cependant, il faut noter que cette expression ne conduit pas toujours à la désobéissance. Celle-ci a donc une fonction double et contradictoire : d'un côté, elle peut effectivement être la première étape d'un conflit progressif entre l'expérimentateur et le participant conduisant ce dernier à refuser de poursuivre l'expérience. Mais cela peut être aussi un moyen de résoudre le conflit en sondant l'expérimentateur à propos de la possibilité de modifier ses ordres, de tenter de le persuader de les modifier. D'un autre côté, «elle peut aussi servir de mécanisme réducteur de tension, de soupape permettant de se soulager sans pour autant changer de comportement.» (*Ibidem*, p. 200). Ainsi, des sujets ont exprimé leur désaccord, tout en continuant paradoxalement d'appliquer les ordres en maintenant les liens avec l'expérimentateur.

STOP

Arrêter sa participation, autrement dit, désobéir, est une décision difficile à prendre et elle-même source de désagrément émotionnel. Elle est néanmoins l'acte ultime permettant de mettre un terme définitif à la tension morale ressentie.

LES FACTEURS DU MAINTIEN DE LA RELATION À L'AUTORITÉ

Milgram est le témoin privilégié que nombre de sujets de l'expérience ne parviennent pas à traduire leur volonté en acte. Il observe que ceux-ci continuent à se soumettre aux ordres de l'expérimentateur alors qu'ils veulent s'arrêter et le disent clairement. Le chercheur investigate alors «les forces qui les maintiennent si efficacement dans leur rôle» (*Ibidem*, p. 185)

Pour ce faire, il étudie comment les participants surmontent (ou pas) les obstacles à leur révolte. Sa question de recherche va devenir : «Quels sont les obstacles que le sujet doit surmonter s'il veut s'arrêter ?» (*Ibidem*)

Mais qu'est-ce qui pousse le sujet à demeurer dans son état de soumission à une autorité qui lui ordonne de faire du mal et contre lequel il s'insurge, tout en continuant à obéir !? ⁹

ÊTRE BIEN ÉLEVÉ

Tout d'abord, Milgram note qu'il existe une série de «facteurs de maintenance» qui l'enferme dans la situation qu'il souhaite fuir. Il faut compter parmi eux : «la politesse, le désir de tenir la promesse faite au début à l'expérimentateur, la perspective embarrassante de lui refuser son concours.» (Milgram, p. 24)

Ensuite, des processus d'adaptation vont survenir et transformer le mode de pensée du sujet en sapant en lui toute velléité de révolte. Ces mécanismes vont l'aider à préserver sa relation avec l'expérimentateur tout en réduisant la tension interne issue du conflit moral.

BIEN FAIRE SON JOB

L'un des facteurs les plus caractéristiques que Milgram va relever est «la tendance de l'individu à se laisser absorber si complètement par les aspects techniques immédiats de sa tâche qu'il perd de vue les conséquences lointaines» (*Ibidem*)

Son processus d'adaptation, pour faire face au conflit qui le tenaille entre la conscience de cette souffrance et la promesse faite de mener l'expérience jusqu'au bout, est ainsi de se focaliser sur le très court terme, par exemple, en articulant au mieux la question ! Ce qui devient le plus important, c'est de se montrer à la hauteur de la tâche, processus qui s'accompagne d'une diminution sensible des préoccupations d'ordre éthique.

ÊTRE DIGNE DE CONFIANCE

On aurait tort, selon Milgram, d'en conclure que le sens moral du sujet aurait disparu. La vérité est qu'il a radicalement changé d'objectif !

Il ne porte plus de jugement de valeur sur ses actes, ce qui l'intéresse à présent, c'est de se montrer digne de ce que l'autorité attend de lui. Ce «qu'il éprouve à la place, c'est un sentiment d'orgueil ou d'humiliation selon la façon dont il a accompli la mission qui lui est assignée.» (*Ibidem*, p. 25)

«C'EST PAS MOI, C'EST LUI»

Et lorsque cela ne suffit plus, à un certain degré de voltage, le processus d'adaptation de pensée le plus courant chez le sujet obéissant serait d'abandonner toute responsabilité personnelle et de l'attribuer entièrement à l'expérimentateur, l'autorité légitime, de se décharger sur lui de garantir la moralité de l'expérience et de leur propre contribution. «Il ne se voit pas du tout en être humain assumant pleinement sa conduite, mais en instrument aux mains d'une autorité étrangère.» (*Ibidem*, p. 24)

«Je n'aurais pas agi ainsi de moi-même. J'ai fait ce qu'on me disait de faire, c'est tout» (*Ibidem*, p. 25) Incapables de se révolter contre l'expérimentateur, ils rejettent sur lui toute la responsabilité de leurs propres actes.

«C'EST LE SYSTÈME QUI L'EXIGE»

L'anthropomorphisme est la «tendance à attribuer à Dieu, à un dieu, les sentiments, les passions, les idées et les actes de l'homme» (Larousse). «Au sens usuel et étroit, le terme «anthropomorphisme» définit le procédé erroné et illégitime par lequel une pensée insuffisamment critique attribue à des objets situés hors du domaine humain – objets naturels ou objets divins – des prédicats empruntés à la détermination du domaine humain, à des fins explicatives ou simplement représentatives. Concept essentiellement critique, sa fonction est de dénoncer une erreur d'un type particulier, sorte de vice inhérent à la nature humaine, propension de l'homme à se représenter sous forme humaine tout ce qui n'est pas lui, soit comme effet d'une simple projection, soit sous une forme conceptuellement élaborée et presque doctrinale. Dans un sens large et moins usité, pris à la lettre de son étymologie, ce terme peut désigner l'acte de doter quelque chose de la forme humaine : créer de toutes pièces un objet ayant forme humaine au sens plastique du terme, ou revêtir un objet déjà existant de forme ou d'attributs humains»¹⁰.

Ainsi, Milgram utilise le mot «contre-anthropomorphisme» pour évoquer la propension de l'humain à conférer une qualité impersonnelle à des forces qui sont essentiellement humaines. Il fait référence au fait que «pour certains, les systèmes érigés par la société semblent avoir une existence propre dont le champ d'action se situe bien au-delà et au-dessus des contingences humaines, dans un domaine qui échappe aux normes de conduite et aux sentiments du commun des mortels. Ils se refusent à voir l'homme derrière les systèmes et les institutions.» (*Ibidem*, pp. 25-26). Et c'est ainsi que lorsque l'expérimentateur dit «L'expérience exige que vous continuiez», certains sujets le ressentent comme un impératif qui dépasse à la fois la condition humaine et l'expérimentateur lui-même. «L'Expérience» a pour eux une existence propre, désincarnée. Une action aussi blâmable en soi que le fait d'administrer des chocs électriques à un inconnu prend une signification tout à fait différente puisqu'elle se déroule dans le cadre d'un laboratoire de psychologie, dans une université renommée.

«JE FAISAIS MON DEVOIR»

Cette vieille antienne maintes fois entendue serait un mode de pensée fondamental pour de nombreux individus dès qu'ils sont pris dans une situation de subordination à l'intérieur d'une structure d'autorité.

Milgram dira que «la disparition du sens de la responsabilité personnelle est de très loin la conséquence la plus grave de la soumission à l'autorité» (*Ibidem*, p. 25)

L'abandon de toute responsabilité personnelle serait en quelque sorte l'acceptation de se laisser instrumentaliser par le représentant de l'autorité, en justifiant *a posteriori* son acte par l'alibi «je n'ai fait que mon devoir».

Il ne s'agirait pas d'une justification fragile inventée en dernière minute, mais bien d'une façon générale de penser.

LE BESOIN DE CONTINUITÉ DE L'ACTION

Le fait de poursuivre jusqu'au bout rassure le sujet sur le bien-fondé de sa conduite antérieure. Il neutralise ainsi son sentiment de malaise vis-à-vis des précédentes actions avec les nouvelles. (*Ibidem*, p. 186)

LES OBLIGATIONS INHÉRENTES À LA SITUATION

S'il veut s'arrêter de faire ce que l'expérimentateur attend de lui, «le sujet doit délibérément rompre les accords tacitement convenus dans cette situation précise» (*Ibidem*, p. 186) Or, pour lui, habitué à ce que toute situation sociale soit assortie implicitement de rôles qui déterminent les comportements, cette décision ne s'envisage pas à la légère. Selon Goffman, cité par Milgram, «la société est organisée sur le principe que tout individu possédant certaines caractéristiques a le droit d'escompter que les autres membres de la communauté l'apprécient à sa juste valeur et agissent vis-à-vis de lui en conséquence». Refuser d'obéir à l'expérimentateur équivaldrait à nier son autorité et constituerait un grave manquement aux règles de la société.

Selon les travaux de Goffman toujours, «à partir du moment où la définition de la situation a été exposée aux personnes concernées et acceptées par elles, il n'y a plus de contestation possible. En fait, la dénonciation de la définition admise revêt la gravité d'une transgression morale.» (*Ibidem*, pp. 187) Ce que le sujet craint, c'est de paraître «arrogant, grossier, non coopératif» (*Ibidem*). Ses émotions l'envahissent et il éprouve une angoisse à l'idée de rompre avec l'autorité de manière franche et manifeste. Cette rupture bouleverserait une situation sociale bien définie, ce qui constitue une épreuve trop difficile pour beaucoup de personnes.

EMPATHIE POUR L'AUTORITÉ

Par ailleurs, certains ont de l'empathie et de la compassion pour l'autorité qui serait désavouée par leur désobéissance. Ils souhaitent lui éviter cette situation de discrédit social causé par leur irrespect manifeste, ils ne veulent pas aboutir à cette situation embarrassante, ce conflit ouvert et ces perturbations dans les relations inter-sociales.

ANXIÉTÉ SOCIALE

Ce qu'ils visent surtout, c'est de ne pas ressentir cette anxiété, cette gêne, cette honte et cette détérioration de l'image personnelle qui seraient les conséquences de leur désobéissance. Ils ont intériorisé les règles de la vie en collectivité, or «le respect de l'autorité» est une des règles fondamentales et une des plus impératives ! «Il en résulte un état d'anxiété qui l'incite à reculer devant la réalisation de l'action interdite et crée ainsi un barrage affectif qu'il devra forcer pour défier l'autorité» (*Idem*, p. 190).

Alors qu'une fois le refus d'obéissance acté, cette tension et cette anxiété disparaissent presque complètement.

RÉBELLION !

Se rebeller n'est pas un acte facile comme on vient de le voir par l'énumération des freins à l'accomplissement de cette issue. Une publication complémentaire aborde encore plus longuement ses nombreux freins¹¹.

La rébellion implique une «formulation nouvelle de la relation entre le sujet et l'autorité.» (*Ibidem*, p. 201) C'est notamment la tension et l'appréhension face à cette inconnue qui freinent la sortie du rôle assigné au professeur naïf. Tant que ses rapports à l'expérimentateur sont connus et clairs, le sujet naïf sait prévoir la réaction de celui-ci. Imaginer le scénario de refuser de poursuivre cette relation de subordination conduit le professeur à l'imprévisible. Beaucoup d'entre eux entrevoyent la possibilité de représailles de la part de l'expérimentateur.

Le «parcours psychologique» (*Ibidem*, p. 202) vécu par ceux qui iront jusqu'à refuser de poursuivre leur collaboration à l'expérimentation passe par plusieurs étapes.

Après la présentation du parcours d'obstacles à la désobéissance, Milgram partage ainsi ses travaux sur les étapes qui y mènent.

PARCOURS D'ÉTAPES

Selon Milgram, il commence par le «doute intérieur» (*Ibidem*, p. 202).

Ce doute produit ou est une tension privée qui s'exprime ensuite ouvertement, lorsque le professeur verbalise ses craintes ou attire l'attention de l'expérimentateur au sujet des souffrances de l'élève. Il espère et s'attend à ce que l'expérimentateur réagisse par les mêmes conclusions que lui : stopper l'expérience.

Mais ce n'est pas le cas.

Alors, au fur et à mesure que le professeur s'efforce de convaincre l'expérimentateur, sa relation à lui (sa relation à l'autorité donc) se modifie. C'est la seconde étape. Il désapprouve l'expérimentateur.

Tandis que la douleur de l'élève s'intensifie à chaque nouvelle erreur qu'il commet puisque la punition physique augmente graduellement, le professeur désapprouve de plus en plus l'expérimentateur à chaque nouveau choc électrique qu'il doit administrer à cause de lui.

Il essaie à chaque fois de convaincre l'expérimentateur de mettre un terme à cette expérience absurde et odieuse, mais sans succès ! Au contraire, le niveau de punition continue d'empirer malgré les protestations conjointes de l'élève et du professeur ! Et ainsi, peu à peu, cette intensification conduit le professeur à la rupture de sa relation avec l'expérimentateur. Celui-ci perd alors son statut et son pouvoir d'autorité.

Au départ, par la manifestation de sa désapprobation, le souhait du sujet est que ce soit l'expérimentateur lui-même qui modifie le dispositif, délivre l'élève ou arrête l'expérience. C'est dans cet idéal qu'il proteste. Il ne souhaite pas la rupture de la relation, au contraire, il souhaite que soit supprimé ce qui conduit à la rupture de cette relation.

Ensuite, troisième étape, puisque cette stratégie ne fonctionne pas, il prévient du risque d'arrêter lui-même sa collaboration au dispositif : il menace de mettre l'expérience en péril.

Et enfin, quatrième étape, c'est à bout d'arguments qu'il s'aperçoit «qu'il doit s'attaquer au fondement même de sa relation avec l'expérimentateur afin de cesser de faire souffrir la victime» (*Ibidem*).

Et c'est là le point de rupture.

Il désobéit aux règles du jeu imposées par l'expérimentateur. Il met un terme à sa participation. Il arrête d'actionner la machine. Il arrête de punir l'élève lorsqu'il se trompe. Il arrête de contribuer à la science par sa contribution à une expérience cruelle et insensée.

RESPONSABILITÉ

Tandis que le sujet obéissant rejette sur l'expérimentateur la responsabilité de sa propre action, le sujet rebelle accepte la responsabilité de mettre un terme à l'expérience. Peut-être pense-t-il même que son refus nuit à l'intérêt de la science ? Peut-être se sent-il indigne de la tâche qui lui était confiée ? Peut-être se sent-il déloyal à la science, à la société, à l'expérimentateur ? Peut-être a-t-il même le sentiment d'avoir trahi une cause dans laquelle il s'était librement engagé ? Peut-être est-il bouleversé d'avoir désorganisé une situation communément admise de l'ordre social ?

«Ce n'est pas le sujet obéissant, mais bien lui, le rebelle, qui ressent douloureusement les conséquences de son action.» (*Ibidem*, p. 203)

CONCLUSION OUVERTE

Et nous ?

Que faisons-nous de nos tensions intérieures ?

Dans les situations que nous vivons actuellement et auxquelles cet outil nous renvoie, sommes-nous en train de nous diriger vers notre rébellion ?

Sommes-nous en train de réduire une tension ressentie et ce, afin d'éviter la rupture de la relation à l'autorité ?

Comment faisons-nous lorsque des lois, des décrets, des règles de fonctionnement des groupes auxquels nous appartenons vont à l'encontre de nos convictions de professionnels, de militants, de citoyens, de parents, d'amis, etc. ?

Pour illustrer deux premiers cas possibles, imaginons deux professionnel.le.s désobéissant à la loi pour des raisons éthiques. L'un.e, médecin en Irlande, pratique une IVG (interruption volontaire de grossesse) illégale, car selon lui/elle, le droit des femmes de disposer librement de leur corps est une condition indispensable pour la construction de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, et est le fait d'une société de progrès ; il/elle estime qu'il est de son devoir de professionnel.le de ne pas respecter la loi anti-avortement qu'il/elle est tenu.e de respecter. L'autre, médecin en France, refuse de donner à une patiente un certificat médical nécessaire à la procédure d'avortement légal (la loi française autorise l'IVG), car selon son éthique personnelle, l'avortement est contraire au droit à la vie et en fournissant ce certificat attestant la visite de cette patiente, et attestant du nombre de semaines d'aménorrhée, il/elle se sentirait complice de l'IVG, ce à quoi il refuse de se résoudre.

Les deux médecins protestent contre la loi de leur pays et y désobéissent tous les deux au nom de l'éthique et de la Déclaration des Droits de l'Humain, supérieurs à la loi nationale qu'ils/elles sont tenu.e.s de respecter, à laquelle ils/elles sont sensé.e.s se soumettre.

Mais l'un.e et l'autre ne sont pas du tout d'accord sur l'éthique et sur la manière d'interpréter les Droits humains.

Imaginons encore deux autres professionnel.le.s. L'un.e enseignant.e français.e qui en 2013 refuse de travailler en classe la déconstruction des stéréotypes de genre comme le stipule le programme de *l'ABCD de l'égalité* proposé par Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre des Droits des femmes, car pour cet.te enseignant.e, fonctionnaire¹², ce programme de déconstruction des stéréotypes sexués détruirait selon lui/elle des repères essentiels à la construction des enfants, constituant une forme de «rééducation des comportements.»¹³ ; et un.e autre, enseignant.e, belge, qui refuse d'utiliser le manuel scolaire en vigueur car celui-ci véhicule des stéréotypes de genre et que pour lui/elle, «les manuels scolaires étant, aux yeux des élèves, ce que l'on peut tenir pour vrai, il paraît essentiel de s'atteler à ce qu'ils soient non plus le miroir des inégalités de la société actuelle, mais bien une ouverture à des possibles diversifiés et non discriminants. Non seulement pour les adultes en devenir que sont les enfants sur les bancs de l'école aujourd'hui, mais aussi et surtout pour les enfants qu'ils-elles sont en classe.»¹⁴

Ces deux exemples peuvent sans doute vous évoquer d'autres cas qui vous sont plus proches.

Où sont les lieux et les temps pour débattre de ces questions ?

Comment et quand apprenons-nous à débattre de «ces choses-là» ?

CONTEXTE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Le psychiatre Christophe Dejours exhorte à se rebeller contre le système de travail actuel. Le capitalisme ultra-libéralisé depuis les années 1980 produit de la souffrance au travail et des risques psychosociaux. Selon le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, «La violence, le harcèlement moral ou sexuel au travail font partie intégrante des risques psychosociaux au travail et doivent donc être abordés via le cadre général pour la prévention des risques psychosociaux au travail».¹⁵

Des situations devenue «banales» du travail contemporain conduisent également à la souffrance éthique, entendue comme la souffrance psychologique qui résulte de la réalisation d'actes que le salarié réprouve moralement (Dejours, 1998/2014).

Selon Diane Girard, le recours à l'éthique appliquée, dans une perspective tant individuelle qu'organisationnelle, peut être présenté «comme une façon d'atténuer cette forme de souffrance au travail.»(Girard, 2009, p. 129). Elle résume un constat partagé en psychopathologie du travail, psychologie et sociologie du travail : «Les modèles managériaux axés presque exclusivement sur la performance, avec l'obligation de résultats et l'exclusion des moins performants qui en découlent, sont aussi considérés engendrer de la souffrance en psychopathologie du travail, puisqu'ils peuvent entraîner de l'angoisse, la perte d'estime de soi, de l'insomnie et divers troubles digestifs, dermatologiques et cardiovasculaires liées à la crainte de perte d'emploi¹⁶. Les modes de gestion actuels, l'accent mis sur l'atteinte de résultats financiers plutôt que sur l'atteinte d'un rôle social légitime, la déshumanisation du travail, l'incertitude constante, le rythme accéléré et le «mode urgence» continuel entraînent impatience, impuissance et résignation à divers niveaux de l'organisation. La perte de sens du travail qui en découle entraîne à plus ou moins long terme également de la souffrance, selon certains psychologues¹⁷. De même, les cultures organisationnelles axées sur le court terme, le culte de l'excellence et la compétition émergent comme étant problématiques, cette fois en sociologie du travail, puisqu'elles causent l'effritement de la solidarité entre les membres de l'organisation, laquelle permet normalement d'atténuer la souffrance liée au travail ¹⁸» (Girard, 2009, p. 129-130).

Certains se rebellent. On se souvient de ce technicien français qui, en 2013, refuse de continuer à couper l'eau à des familles en grandes difficultés financières. La presse en avait fait écho : «Un salarié de Véolia a contesté aujourd'hui devant le conseil des Prud'hommes d'Avignon (Vaucluse) son licenciement en avril 2013 pour avoir refusé d'effectuer des coupures d'eau consécutives à des factures impayées. Le jugement sera rendu le 22 mai. Marc Fazio, 49 ans, a reçu de Véolia, son employeur depuis 1994, une lettre de licenciement, datée du 4 avril 2013, pour «insubordination et désorganisation du service» suite à son refus d'effectuer depuis 2009 les coupures d'eau consécutives à des impayés. Cette tâche a incombé aux sept salariés chargés des interventions techniques à partir de 2005 après une réorganisation des services. «Au début, on avait quand même une liberté d'appréciation sur place et des négociations possibles avec les clients dans l'incapacité de régler », a raconté en marge du procès M. Marc Fazio à une correspondante de l'AFP. Il incitait alors les clients à solliciter un échéancier auprès du service de recouvrement de Véolia eau ou une prise en charge des services sociaux.»¹⁹

Évoquons également une autre forme d'insoumission éthique : le travail militant réalisé par le Comité de Vigilance en Travail Social (CVTS) qui propose son soutien, notamment juridique, aux travailleurs sociaux. Ce Comité a comme objectif de «lutter contre l'instrumentalisation du travail social à des fins sécuritaires ou répressives» ; de «maintenir les conditions d'exercice du travail social» ; de «proposer une formation continuée des travailleurs sociaux en matière d'éthique et de déontologie» ; de «réintégrer la déontologie dans les pratiques du travail social» ; de «rappeler la centralité de la relation de confiance entre le travailleur social et l'usager» ; de «mobiliser les travailleurs sociaux pour créer un rapport de force favorable» ; d'«instruire les dérives vers le politique» (CVTS, Objectifs)²⁰. Pour les militants du CVTS, «afin d'installer ou de renforcer certaines mesures sécuritaires, les pouvoirs publics semblent vouloir profiter de la relation de confiance qui se crée dans le travail social en imposant aux travailleurs sociaux des tâches de contrôle et de répression. De plus, en contact avec des personnes faisant l'objet de criminalisation de la part des autorités, ils subissent des pressions toujours plus fortes et plus nombreuses. Comment les travailleurs sociaux peuvent-ils à la fois être les confidents et à la fois ceux qui dénoncent ? Cette pression inquiète de nombreux professionnels, non seulement parce qu'elle les confronte aux conséquences de leurs actions mais surtout parce qu'elle touche les professions concernées au plus profond de leur professionnalisme, de leur éthique et de leur déontologie. Elles risquent ainsi d'engendrer des conséquences dramatiques : Détournement du sens du travail social au profit d'une logique purement sécuritaire ; Entrave à la relation d'aide ; Mépris de la déontologie» (CVTS, Constats²¹).

Mais le plus souvent, ces conflits de valeurs sont supportés par les travailleurs grâce aux mécanismes de défense qu'ils mettent en place pour pouvoir survivre psychologiquement afin de ne pas perdre leur travail dans une situation économique de pénurie d'emplois (Dejours, 1998/2014). D'autres n'y parviennent plus mais ne se rebellent pas : certains font des accidents au travail, d'autres commettent des agressions, font des fautes graves, mais de plus en plus de travailleurs souffrent de *burn-out*²² ou de *bore-out*²³. Certains vont jusqu'à se suicider sur leur lieu de travail.²⁴

Que se passe-t-il aujourd'hui dans nos métiers et nos militances ? De quoi s'agit-il ? D'un problème privé ou d'un problème politique ?

Où, quand et comment allons-nous débattre et élaborer des manières efficaces de nous émanciper collectivement des mécanismes structurels et insidieux de soumission à l'autorité économique et gestionnaire ?

Où, quand et comment allons-nous débattre du problème du non-respect des lois élaborées après de longues mobilisations sociales et votées pour lutter contre les discriminations et autre avancées progressistes par les travailleurs des entreprises mais aussi de l'éducation, du social, de l'enseignement ?

Et si le système économique d'où résultent les inégalités sociales et les discriminations diverses était plus contraignant que les lois qui cherchent à le corriger (Boltanski & Chiapello, 2001 ; Dejours, 1998/2014 ; Poliny et le Comité Orwell, 2016 ; Collectif Roosevelt.be et .fr²⁵ ; Snyder²⁶, ...), où, quand et comment allons-nous changer les règles de ce système qui provoque autant de non-sens et qui pour d'aucuns nous conduit droit dans le mur ?

Bien entendu ce livret ne peut proposer de réponses à ces questions aussi essentielles.

Néanmoins, nous espérons que les quelques éléments étudiés par Milgram et synthétisés ici apporteront quelque soutien au courage nécessaire pour continuer à douter et à vérifier si ce que nous vivons ou dont nous sommes témoins est acceptable ? Si les dispositifs sociaux et économiques auxquels nous contribuons sont justes ?

Et puisque pour de nombreuses situations auxquelles nous pensons immanquablement la réponse est évidente, nous espérons que ces éléments de connaissance et ces éclairages des mécanismes psychosociaux contribueront à encourager les enquêtes pour avancer vers des pistes de solutions collectives et répondre à cette question-ci :

Comment accroître notre capacité d'accepter nos émotions, d'analyser et d'agir pour modifier les «règles du jeu» et nous libérer des diverses sortes d'autorités abusives que ce soit dans nos couples, nos familles, nos écoles, nos groupes d'appartenance, nos communautés, nos entreprises, nos associations ou encore nos professions d'utilité publique ?

TRAVAIL EN ACTION

RESSOURCES LIVRESQUES ET CINÉMATOGRAPHIQUES

**POUR DES ANIMATIONS SUR CE THÈME, VOICI
QUELQUES FILMS ET ROMANS POUVANT SERVIR
D'APPUI.**

ROMANS

- *Brave New World (Le Meilleur des Mondes)*, (1932/2002), Huxley Aldous, réédition, Paris, Pocket.
- *Das Experiment. Black Box*, Giordano, Mario, (1999), Rowohlt Tb. (En allemand). Ce roman, ayant servi de base pour le scénario du film *Das Experiment*, s'appuie sur l'expérience de Stanford menée par le professeur Philip Zimbardo en 1971.
- *La mort est mon métier*, (1952-1972), Merle, Robert, Paris, Gallimard.
- *1984*, (1949), Orwell George, Paris, Gallimard.
- *Zoos humains. De la Vénus hottentote aux reality shows*, (2002), Bancel, Nicolas (ouvrage collectif sous la direction de), Blanchard, Pascal, Boëtsch, Gilles, Deroo, Eric, et Lemaire, Sandrine, Paris, La Découverte.

FILMS

- *I... comme Icare* (1979), fiction française réalisée par Henri Verneuil.
- *La Vague*, titre original : *Die Welle* (2008), fiction allemande réalisée par Dennis Gansel.
- *Le Jeu de la mort*, (2009), documentaire français écrit et coproduit par Christophe Nick (Yami 2 Productions) et réalisé par Thomas Bornot, Gilles Amado et Alain-Michel Blanc.

Il met en scène un faux jeu télévisé (La Zone Xtrême) durant lequel un candidat doit envoyer des décharges électriques de plus en plus fortes à un autre candidat, jusqu'à des tensions pouvant entraîner la mort. «S'inspirant des travaux de l'Américain Stanley Milgram, chercheur en psychologie sociale qui, dans les années 1960, avait conçu un dispositif pour analyser les mécanismes de l'obéissance d'un individu face à une autorité jugée légitime, Christophe Nick (à qui l'on doit notamment la série documentaire «Chroniques de la violence ordinaire») l'a transposé à l'univers télévisuel pour mesurer son emprise sur les esprits. Il a imaginé un jeu télévisé, sorte d'avatar du «Maillon faible», dont les candidats seraient amenés à torturer un des leurs (lire Le Monde Magazine du 13 mars). (...) Christophe Nick et les psychosociologues (dont les recherches visent à mieux comprendre le fonctionnement de l'homme en société) qui l'ont accompagné dans ce projet ont été terrifiés par ce résultat. Les responsables de France 2 également. «La télévision peut être un instrument redoutable. On n'avait pas imaginé que ce pouvait être jusqu'à ce point-là, avoue Patricia Boutinard-Rouelle, responsable des documentaires du groupe public.»²⁷

- *L'Expérience* (titre original : *Das Experiment*) (2001), fiction allemande réalisée par Oliver Hirschbiegel. Ce film s'inspire du livre *Das Experiment. Black Box* de Mario Giordano.
- *The Experiment*, (2010), remake américain, fiction réalisée par Paul Scheuring, le film original étant le précédent, *L'Expérience* (*Das Experiment*), sorti en 2001. Les acteurs principaux sont Adrien Brody dans le rôle de Travis et Forest Whitaker dans celui de Barris. Paul Scheuring est le créateur du feuilleton télévisé *Prison Break*.

- *Zoos humains*, (2002), documentaire franco-allemand-belge, réalisé par Eric Deroo, sur une idée originale de Pascal Blanchard. (www.arte.tv ; www.africultures.com)

BIBLIOGRAPHIE

Aebischer, Verena, Oberlé, Dominique, (1998, 2007 - 3^{ème} édition revue et augmentée), *Le groupe en psychologie sociale*, Paris, Dunod.

Arce Ramon, Fariña Francisca, Novo Mercedes, Egido Angel, (2009), *Théorie et méthode de recherche en psychologie sociale*, Paris, L'Harmattan.

Arendt, Hannah, (1971), «Sur la violence», 1971, in tr. Fr. Guy Durand, (1994), *Du mensonge à la violence*, Pocket,.

Bassis, Odette (avril 2006), «La démarche d'auto-socio-construction du savoir», dans *Dialogue* n° 120, «Le savoir ça se construit, l'émancipation aussi», Groupe Français de Pédagogie Nouvelle

Blairon, Jean, Servais, Émile, (mars 2014), «Éducation permanente et «processus». Premières réflexions.» in *Intermag*, Namur, asbl RTA.

Boltanski, Luc, Chiapello, Eve, (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.

Dejours, Christophe (1998/2014), *Souffrance en France : la banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil.

Dortier, Jean-François, (septembre-octobre 2008), «La grande histoire de la psychologie» in *Sciences humaines* (hors-série n°7).

Girard, Diane, (2009), «Conflits de valeurs et souffrance au travail», in *Éthique publique*, vol. 11, n° 2 | 2009, 129-138.

Joule, Robert-Vincent, Beauvois, Jean-Léon (1987), *Le Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Joule, Robert-Vincent, Beauvois, Jean-Léon (1998, 5^{ème} édition corrigée 2006), *La soumission librement consentie. Comment amener les gens à faire librement ce qu'ils doivent faire ?*, Paris, Presses Universitaires de France

Leyens, Jacques-Philippe, (1979), *Psychologie sociale*, Bruxelles, Mardaga.

Milgram, Stanley (1974), *Soumission à l'autorité : un point de vue expérimental*, Paris, Calmann-Lévy.

Poliny, Natacha, Le Comité Orwell, (2016), *Bienvenue dans le pire des mondes, Le triomphe du soft capitalisme*, Paris, Plon.

Vallerand, Robert-J. (Dir.) (1994), *Les fondements de la psychologie sociale*, Boucherville, Gaëtan Morin.

OUTILS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

Bern Thomas, Jeanmart, Gaëlle (Philocité), (2012), *L'ère de l'évaluation - Une nouvelle mythologie de notre temps*, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Bodart, Yves, (2016), *Méthodologie de l'analyse institutionnelle*, Coll. Méthodologie, Seraing, C.D.G.A.I.

Bodart, Yves, (2016), *L'analyse institutionnelle*, Coll. Méthodologie, Seraing, C.D.G.A.I.

De Visscher, Héloïse, (2011), *Identité : individuelle et collective*, Coll. Culture en mouvement, Seraing, C.D.G.A.I. C.D.G.A.I.

De Visscher, Héloïse, *La visite : Jeu de rôles sur la pression sociale et la conformité*, Coll. Mobilisations sociales, Seraing, C.D.G.A.I.

De Visscher, Héloïse, (2012), *La pression sociale*, Coll. Mobilisations sociales, Seraing,

De Visscher, Pierre (2013), *Les premiers pas d'une vie nouvelle : baptême ou bizutage? Rites bénéfiques ou traumatisants?*, Coll. Mobilisations sociales, Seraing, C.D.G.A.I.

De Visscher, Pierre, (2013), *Un accueil ambigu : folklore ou malfaisance?*, Coll. Mobilisations sociales, Seraing, C.D.G.A.I.

De Visscher, Pierre, (2014), *Craintes, peurs, insécurités*, Coll. Mobilisations sociales, Seraing, C.D.G.A.I.

Delruelle, Édouard, (2015), *Éthique et travail social. Entre contraintes et libertés, quelles issues à inventer collectivement ?* Re transcription

de l'intervention, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Delruelle, Édouard, Frère, Bruno, (2015), *Les défis de l'État social. De quoi l'éthique est-elle le nom ?*, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Donjean, Christine, (2015), *Le travail social est-il devenu barbare ?*, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Frère, Bruno, (2015), *Éthique et travail social. Entre contraintes et libertés, quelles issues à inventer collectivement ?* Retranscription de l'intervention, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Frère, Bruno, (2015), *Réflexion sur la précarité et le travail social*, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Jeanmart, Gaëlle, (2012), *Le travail comme police sociale*, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Jeanmart, Gaëlle (Philocité), (2013), *L'ère des rapports - Un pouvoir normatif et responsabilisant propre au néo-libéralisme*, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Latinis, Philippe, (2014), *Le changement dans le travail social*, Vidéo, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Legrand, Caroline, (2015) Comité de Vigilance en Travail Social (C.V.T.S.), *Éthique et travail social - Entre contraintes et libertés, quelles issues à inventer collectivement ?*, Retranscription de l'intervention, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Maréchal, Marie-Ève, (2014), *Entre-nous. Le collectif à l'épreuve de l'intime*, Coll. Mobilisations sociales, Seraing, C.D.G.A.I.

Moens, François, (2015), *Accompagner des projets en économie sociale*, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Muyshondt, Marie Anne, (2016), *Le conformisme, un phénomène d'influence majoritaire*, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Muyshondt, Marie Anne, (2016), *Pourquoi acceptons-nous de nous soumettre ?*, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Muyshondt, Marie Anne, (2016), *Normalisation*, Coll. Mobilisations sociales, Seraing, C.D.G.A.I.

Ouraga, Jessica, (2011), *Souffrance au travail*, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Ouraga, Jessica, (2013), *Les travailleurs sociaux face à de nouvelles difficultés au travail*, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Ouraga, Jessica, (2014), *Chômeur ou chômage ?*, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Stéveny, Cloé, (2015), *Chacun pour soi ou tous ensemble, il faut choisir !*, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

Timmermans, Pierre, (2012), *La fiction : une réalité ?*, Coll. Travail en action, Seraing, C.D.G.A.I.

NOTES

1. Touraine, Alain, (2013), *La fin des sociétés*, Paris, Seuil, p. 322, cité par Blairon et Servais, 2014.

2. Deconchy, Jean-Pierre, (1980), *La psychologie sociale*, manuscrit non publié, Université Paris 10 – Nanterre. Cité par Dubost, Jean, (2006), *Psychosociologie et Intervention*, Paris, L'Harmattan.

3. Pour une exploitation de ce thème, nous vous suggérons deux films et un roman : *L'Expérience* (titre original : *Das Experiment*) (2001), une fiction réalisée par Oliver Hirschbiegel ; et *The Experiment*, (2010, fiction réalisée par Paul Scheuring, en remake américain du précédent (Paul Scheuring est le créateur du feuilleton télévisé *Prison Break*). Ce film s'inspire du roman *Das Experiment. Black Box* de Mario Giordano.

4. Le psychologue social Jean-Léon Beauvois a assuré la direction scientifique de l'émission et a publié, avec Didier Courbet et Dominique Oberlé, plusieurs articles sur cette expérience de télé-réalité qui en analysent les résultats et les replacent dans leur contexte social (*European Review of Applied Psychology* (2012, no 62/4).

5. C'est la situation de l'Expérience 1. Dans la plupart des variantes à cette expérience de base, l'«élève» se trouve dans la même pièce que le «moniteur».

6. Nous n'avons pas trouvé d'indication à propos de la variante expérimentale à laquelle elles ont été soumises. Il semblerait qu'il s'agisse de la condition de base, car, en page 85, Milgram constate que «Les femmes ont pratiquement fait preuve de la même soumission que les hommes». Or les résultats rapportés dans le tableau III p. 80 indiquent les mêmes que celles de la condition de base. De plus, il regrette p. 81 de ne pas avoir «étudié les femmes dans d'autres rôles que celui du moniteur».

7. Des objectifs tels que la tâche à réaliser, le bien-être à atteindre, l'apprentissage à faire, l'emploi à trouver, etc.

8. Arendt, Hannah, (1966), *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, trad. A. Guérin, Paris, Gallimard.

9. Ce point est une synthèse d'éléments du chapitre 1 (p.22 à p.26) et du chapitre 11 (p.184 à p.190).

10. Françoise ARMENGAUD, «ANTHROPOMORPHISME », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 8 novembre 2016. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/anthropomorphisme/>

11. Muysshondt, Marie Anne, (2016), *Pourquoi acceptons-nous de nous soumettre ?*, Seraing, coll. Travail en action, CDGAI.

12. En France, la situation professionnelle des fonctionnaires n'est pas régie par un contrat, mais en principe, par la loi et le règlement organisant leur statut «Actuellement, le statut général de la fonction publique est issu de quatre lois : celle du 13 juillet 1983 sur les droits et obligations des fonctionnaires, celle du 11 janvier 1984 sur la fonction publique d'État, celle du 26 janvier 1984 sur la fonction publique territoriale et celle du 9 janvier 1986 sur la fonction publique hospitalière.» Pour en savoir plus : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/administration/acteurs/qu-est-ce-qu-fonctionnaire.html>

13. <http://www.objectiondelaconscience.org/enseignement-objection-conscience/>

14. <http://www.cemea.be/manuels-scolaires-et-stereotypes>

15. <http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=564>

16. «Vincent de Gaulejac offre une discussion intéressante à ce sujet dans son livre *La société malade de la gestion : idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, Paris, Seuil, 2005.» (Girard, 2009, p.129).

17. «E. M. Morin et J. Forest, art. cité.» (Girard, 2009, p.129)

18. «A. Soares, «La santé mentale au travail : s'attaquer aux sources du problème», dans S. St-Onge (dir.), *Gérer les performances au travail : défis, tendances, pratiques, conditions*, Montréal, Gestion, «Racines du savoir», 2007, p. 633-642.» (Girard, 2009, p.129)

19. <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/03/06/9700120140306FILWWW00309-licencie-par-veolia-car-refusait-de-couper-l-eau.php>

20. <http://www.comitedevigilance.be/>

21. Texte disponible sur leur site : <http://www.comitedevigilance.be/?Constats>

22. *Burnout* : «syndrome d'épuisement professionnel». *Burn-out* signifiant littéralement «griller» ou «se consumer», a été employé pour la première fois en 1969 par Harold B. Bradley pour désigner un stress particulier lié au travail. «Le burn-out désigne l'angoisse permanente causée par l'accumulation du stress. Il est défini comme «un état d'épuisement physique, émotionnel et mental qui résulte d'un investissement prolongé dans des situations de travail exigeantes sur le plan émotionnel.» Pour autant, aucune définition clinique ne permet, à l'heure actuelle, de décrire cette affection et de promouvoir de ce fait sa reconnaissance en tant que maladie professionnelle au titre de l'article L461-1 du Code de la sécurité sociale, et ce, alors même que les risques psycho-sociaux prennent une place de plus en plus prépondérante dans notre société aujourd'hui. (...) La victime de ce symptôme s'épuise mentalement et physiquement en essayant d'atteindre des objectifs irréalisables. Elle devient à bout nerveusement, perd pied et peut aller jusqu'à se convaincre de son inaptitude à répondre efficacement aux attentes de son employeur. Le «burn-out» est très souvent synonyme d'arrêt maladie de longue durée et d'impossibilité de reprendre le travail.» <http://www.juritravail.com/Actualite/prevenir-sanctionner-harcelement/Id/251811>

23. *Bore-out* : syndrome d'épuisement professionnel par l'ennui.

24. Le sociologue clinicien Vincent de Gaulejac est l'un des experts de ces problématiques.

25. «Collectif Roosevelt.be. Un «New Deal» en 15 solutions pour éviter le krach ultime. J'agis. Chacune, chacun, nous pouvons agir à notre niveau, nous engager pour contribuer à faire naître le débat autour des solutions concrètes soutenues par le collectif et les concrétiser. Sur cette page, on peut trouver des outils pour mieux connaître et faire connaître les propositions que le collectif veut mettre en débat.» Pour en savoir plus : <http://www.rooseveltbe.org/node/56>

26. Snyder Timothy (19.11.2016), «Les vingt leçons de Timothy Snyder pour résister au monde de Trump», in le *Le Monde* : http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/11/19/les-vingt-lecons-de-timothy-snyder-pour-resister-au-monde-de-trump_5033962_3232.html

27. Pour en savoir plus http://www.lemonde.fr/vous/article/2010/03/17/zone-xtreme-ou-les-dangers-potentiels-du-petit-ecran_1318784_3238.html

TRAVAIL EN ACTION

Intéressé-e par :
D'autres thèmes de publications pédagogiques ?
Des ateliers d'échanges de pratiques ?
Des formations ?
Des supervisions individuelles ou collectives ?

www.cdgai.be

+32 (0)4 366 06 63
info@cdgai.be

**Centre de Dynamique
des Groupes et d'Analyse Institutionnelle asbl**

Parc Scientifique du Sart Tilman
Rue Bois Saint-Jean, 9
B - 4102 Seraing
Belgique

Qu'est-ce que la désobéissance questionne à propos de nous, de notre relation à l'autorité, de nos institutions, du travail, des relations de pouvoir dans notre société ?

Que révèlent les travaux de Milgram à propos des mécanismes psychologiques et relationnels que nous mettons en œuvre pour ne pas désobéir ?

Si on refuse d'obéir, que se passe-t-il ?

Et si on ne désobéit pas ?



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

ISBN 978-2-39024-099-0



9 782390 240990